

LA FORMATION CONTINUE

Année 2009-2010

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

La Formation Continue a pour objet de favoriser l'insertion ou l'évolution professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale. Elle vise également à permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité.

L'organisation du cursus à l'ESCT permet aux postulants à la Formation Continue d'intégrer directement en 2^{ème} année ou 3^{ème} année afin de valider un diplôme visé par l'Etat Bac+5 et un titre d' « Ingénieur d'Affaires » certifié niveau I.

CONDITIONS POUR POSTULER A LA FORMATION CONTINUE

- 1/ Avoir un projet d'évolution professionnelle vers le métier d'Ingénieur d'Affaires ou occuper un poste correspondant à la fonction d'un Ingénieur d'Affaires,
- 2/ Avoir au minimum 3 années d'expérience dans un des domaines d'activité de l'Ingénieur d'Affaires,
- 3/ Etre titulaire d'un diplôme bac+2 technique, technologique, scientifique ou industriel de l'Enseignement Supérieur.

Les trois conditions sont nécessaires pour faire une demande d'admission en Formation Continue au sein de l'ESCT.

PROCEDURE D'ADMISSION

Faire parvenir à l'école un dossier comprenant :

- le dossier d'inscription dûment rempli (vous pouvez obtenir ce dossier sur simple demande à poleecoleentreprises@var.cci.fr),
- un CV signé et une lettre de motivation argumentée et démontrant la cohérence de la demande (parcours professionnel...),
- tout document - dont fiche de poste détaillée, bilan de compétence... et deux lettres de recommandation (l'une émise par votre employeur actuel, l'autre par l'un de vos précédents employeurs) - attestant de vos capacités d'analyse, de synthèse, d'adaptation...

A réception, votre dossier sera étudié en "Commission de dispense" qui évaluera la recevabilité de la demande. Si celle-ci est validée, vous serez convoqué au concours pour intégrer la formation.

La Commission de dispense est composée du Directeur de l'Ecole, de la Directrice des programmes, de la Responsable du Pôle Ecole-Entreprises, des professeurs coordinateurs des études en 3ème année et de la Responsable du service commercial.

Vous serez ensuite convoqué(e) aux concours de la Formation Continue selon le calendrier suivant :

- 1ère session : clôture des inscriptions le 15 mars 2010 pour passer le concours du 14 au 16 avril 2010.
- 2ème session : clôture des inscriptions le 3 mai 2010 pour passer le concours du 1^{er} au 3 juin 2010.

DEROULEMENT DU CONCOURS D'ENTREE

- Entretien de motivation d'une heure avec des professeurs de l'école de 3ème année et des professionnels de l'entreprise,
- Epreuve orale d'anglais,
- Epreuve de 2ème langue pour les postulants souhaitant choisir l'option International Business en 3ème année.

A l'issue de ce concours, vous serez informé(e) par courrier de votre admission en 2ème ou 3ème année ainsi que la nécessité ou non d'intégrer le cycle des pré-requis.

COUT DE LA FORMATION

Tarif 2010/2011

- 9 900 euros pour un cycle complet d'un an **intégrant les pré-requis** si la formation est financée par l'entreprise ou par un organisme mutualisateur
- 8 100 euros pour un cycle complet d'un an **sans les pré-requis** si la formation est financée par l'entreprise ou par un organisme mutualisateur
- 6 800 euros si le candidat est le financeur de sa formation

Pour tout complément d'information, merci de prendre contact avec le Pôle Ecole Entreprises par mail à :

polecoleentreprises@var.cci.fr